



RÉGION ACADÉMIQUE CORSE

Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE DE POSTE

Chargé de mission Etablissement et Vie Scolaire

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A/A+

L'académie de Corse est constituée de deux départements : Haute-Corse et Corse du Sud. Elle scolarise 48 087 élèves (24 917 élèves dans le 1er degré et 24 170 élèves dans le 2nd degré) dans 306 établissements (259 écoles et 47 établissements).

L'académie de Corse compte près de 5 000 agents dont 3 750 personnels enseignants dont 86 CPE et 47 documentalistes, de 440 personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, 700 AED et AESH ainsi que de 106 personnels de direction et d'encadrement.

Le chargé de mission EVS exerce ses missions sous l'autorité du Recteur, en collaboration étroite avec le CT EVS au sein du pôle Etablissements et Vie Scolaire. Il contribue au pilotage du système éducatif au niveau académique et assure, à travers les champs qu'il couvre, la mise en œuvre de la politique éducative dans les établissements scolaires.

Il pilote des dossiers transversaux de politique éducative et pédagogique (politique académique relative à l'égalité filles-garçons, mise en œuvre du plan égalité hommes-femmes et au plan de lutte contre les discriminations aux côtés du secrétaire général adjoint en charge des ressources humaines, de l'accompagnement des carrières et des moyens, pilotage du dispositif académique « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves », pilotage de la politique de l'engagement à travers le CAVL).

Il co-pilote d'autres dispositifs en lien avec les IA-IPR disciplinaires (Dispositif « Devoirs faits », Mise en œuvre du plan « Internats du XXIème siècle »).

Il participe à différentes commissions et peut contribuer aux travaux menés en leur sein.

Affectation

Administrative : RECTORAT DE CORSE

Géographique : Bd Pascal Rossini 2000 Ajaccio

Conditions particulières d'exercice :

- Indemnité d'intérim
- Frais de déplacement

Conduite de projet : OUI

Compétences*

Connaissance, savoir :

- Parfaite maîtrise du système éducatif et de l'articulation entre les cycles ;
- Parfaite connaissance des métiers de professeurs documentalistes et de CPE
- Solide connaissance du fonctionnement des EPLE et de leurs instances ;
- Bonne compréhension du fonctionnement du MENJS (administration centrale, académies).
- Compétences managériales requises

Savoir-faire :

- Capacité avérée à travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau avec de multiples partenaires ;
- Capacité à conduire des missions transversales ;
- Solides compétences rédactionnelles et aptitude à la prise de parole en public ;
- Compétences en gestion de projet et en ingénierie de formation.

Savoir être :

- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur, précision, écoute et conseil ;
- Grande capacité de travail, dynamisme, disponibilité, réactivité, autonomie, adaptabilité et bon relationnel.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) doivent être adressées **au plus tard le mercredi 9 novembre 2022** par courrier électronique à l'attention de Monsieur le Recteur de la région académique de Corse (ce.recteur@ac-corse.fr)